

85'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



- Sous la neige
- Réunion dicrane
- Mariage de Mme Sophie Landauer et M. Cédric Amrein
- Les 80 ans de M. Antoine Muth



Recensement de la population 2025

Réserver un bon accueil à l'agent recenseur



Il aura lieu du 16 janvier au 15 février

Le conseil décide :

- Désignation d'un secrétaire de séance: **Edouard Riff**
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2024

1. Convention Prévention Social Complémentaire « Prévoyance » : **Le conseil approuve la prolongation pour motif d'intérêt général. Les employés peuvent prendre cette assurance qui compense la perte de salaire en cas d'arrêt. UNANIMITE**

2. Prévention Social Complémentaire Santé (45 € par agent ayant un contrat labellisé) et Prévoyance (Le conseil approuve l'augmentation de la participation de la commune de 20 à 25 € par agent) **UNANIMITE**

3. Débat autour du rapport triennal climat et résilience pour la commune de BISEL **UNANIMITE**
Le maire présente les grands lignes et invite le conseil à échanger autour du rapport.

4. Renouvellement de la convention RGPD : autorisation de signature du règlement général de protection des données. **UNANIMITE**

Depuis le 25 mai 2018, les collectivités territoriales, comme toutes les autres organisations publiques et privées de l'Union Européenne, doivent respecter le nouveau règlement européen sur le traitement et la libre circulation des données à caractère personnel, dit RGPD.

Le règlement européen sur la protection des données impose dorénavant aux collectivités territoriales de nommer un délégué à la protection des données (DPD).

Une fois désigné, le Centre Départemental de Gestion 54 apporte une expertise technique et juridique au sein de la collectivité. Il conseille et accompagne la collectivité dans sa mise en conformité aux règles de la protection des données.

Tous les rapports sur le site de la commune: <https://www.bisel68.fr/>

Le repas des aînés <https://www.bisel68.fr/pages/les-actualites/les-actualites-2024.html>



L'identification de votre domicile est une obligation.

Mettre votre nom sur la boîte aux lettres, c'est un devoir car il permet au facteur, au livreur de colis, à l'agent recenseur ... de vous trouver.



5-Projet Mairie : Le conseil approuve le projet de réhabilitation énergétique et accès PMR du bâtiment de la Mairie et délégations au maire. UNANIMITE

Tranche1: travaux de réhabilitation énergétique (Isolation extérieure, remplacement des fenêtres, remplacement du chauffage et VMC) et revêtement de sol intérieur) et option remplacement des fenêtres de la cave.

Le coût de la tranche 1 avec l'option se monte à 468 000 € HT et à 561 600 € TTC .

Tranche 2: Travaux d'accessibilité et WC handicapé.

Le coût de la tranche 2 se monte à 85 000 € HT et 102 000 € TTC.

Le financement de la tranche 1 sera assuré par le prêt de 300 000 € contracté en 2022, les fonds propres, la vente de l'école maternelle et les éventuelles subventions (Climaxion,, Fonds vert et Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux).

6.Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
PC06803924E0007	EARL BELLEVUE	Favorable avec prescriptions	14/10/2024	Construction agricole d'un bâtiment pour le stockage de fourrage	2 rue d'Altkirch
DP06803924E0013	MASCHINO Raphaël	Rejet tacite	22/10/2024	Abris de jardin	35 rue principale
DP06803924E0017	ZEYER André	Rejet	15/10/2024	Extension d'une maison d'habitation	2, rue de Niederlarg
DP06803924E0018	MACKER Rémy	Favorable	28/11/2024	Abris à bois	41 rue Herbrig



*Acceptation de 2 chèques de Groupama: de 887,33 € pour le bris de glace sur le tracteur et de 643,20 € pour le remplacement d'un lampadaire, rue des forges

*Renouvellement du contrat Cosoluce (logiciel pour la mairie pour un montant annuel de 2 718 € TTC et passage à la version Cloud pour un montant de 1 279,09 € TTC + 271,09 € TTC par an

Le conseil s'informe:

*Cuve de récupération d'eau: le montant est estimé à 35 728,20 € dont 15 316€ de subventions.

*La dotation communale au titre du fonds de péréquation de la taxe professionnelle 2024 baissera de 4 405,50 €.

*La dotation communale au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2024 baissera de 8411,47 € soit une baisse cumulée des deux dotations de 12 816,97 € .



AG FC Bisel

FERMETURE
SECRETARIAT DE MAIRIE

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du lundi 23 décembre
au mardi 3 janvier inclus



Compte-rendu de réunions:

***8/11: réunion d'information à Raedersdorf sur l'avenir de l'école dans les regroupements** sous la direction du Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin et du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

***12/11: réunion de la Commission Eau et Assainissement de la CCS**

Eau: suite à la réforme des redevances, la facture d'eau change

-Deux redevances de l'Agence de l'Eau sont supprimées: pollution et modernisation (0,235 euros/m³).

-Trois redevances sont créées: consommation eau potable, performance réseau eau potable et système d'assainissement. L'harmonisation des tarifs va faire évoluer le prix à 0,390 €/m³ en 2030.

-L'harmonisation du prix du m³ d'eau potable fera évoluer le prix variable de 1,60€ en 2024 à 1,90€ en 2026.

Assainissement:

-La participation à l'assainissement collectif en cas de nouvelle construction passera de 1 500 à 2 000 € HT.

-Le diagnostic en cas de mutation passera de 192 à 200 € TTC.

-L'harmonisation des tarifs va faire évoluer le prix variable à 2,50 € en 2026.

-La part fixe passera de 50 à 60 € HT.

***29/11: Réunion de la Commission Valorisation des Déchets de la CCS**

-Les déchets verts sont passés de 7 500 tonnes en 2017 (308 636 €) à 11 097 tonnes (233kg/habitant) en 2023 (599 865 €).

-Le déficit de la valorisation des déchets passe de 446 112 € en 2023 à 417 480 € en 2024.

-En 2025, pas de changement concernant les bennes à déchets verts et les différentes plateformes en vrac. Des réunions seront organisées pour réduire le tonnage.

-Tonnage 2024: Bisel (150,98), Feldbach (178,19), Heimersdorf (123,11)

AGENDA

***17/12:** AG du judo

***21/12:** concert à l'église

***12/01:** cérémonie des vœux

Décheteries: horaires du 24 et 31 décembre

En raison des fêtes, les décheteries d'Illfurth, Altkirch et Waldighoffen seront ouvertes les 24 et 31 décembre de 10h à 12h et de 13h à 15h

Le syndicat intercommunal recherche deux personnes sur Bisel pour remplacer ponctuellement l'accompagnatrice du bus en cas d'absence. Vous serez assurés par le SIS. Se signaler à la mairie.

Merci

LA FORÊT enchantée

Église St Colomban de Bisel

20h

Tanguero SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024

"Noël en Accords"

Jean-Claude BORETTI Anne-Christine KOSTRUBIEC
Isabelle CHAFFARD Christine KOHLER-RYTWINSKI
Claire HAUMESSER Andrzej RYTWINSKI

DÉTAILS DES ÉVÉNEMENTS SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DANSE ET THÉÂTRE DU SUNDGAU

ENTRÉE LIBRE / COLLECTE

Plus d'infos